NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE

A/36/510
16 septembre 1981

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-sixième session
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

POUVOIRS DES REPRESENTANTS A LA TRENTE-SIXIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lettre datée du 15 septembre 1981, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Suite à ma note en date du 10 septembre 1981 sur la composition tenant lieu de pouvoirs de la délégation de la République populaire du Kampuchea participant aux travaux de la trente-sixième session de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire circuler le télégramme officiel en date du 10 septembre 1981 adressé à Votre Excellence par S. Exc. M. Hun Sen, vice-président du Conseil des ministres et ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea, télégramme qui était joint à ma note précitée, comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 3 de l'ordre du jour provisoire.

Le Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

* A/36/150.

ANNEXE

ETAT PRIORITE

TELEGRAMME OFFICIEL

SON EXCELLENCE MONSIEUR KURT WALDHEIM,
SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES.
NEW YORK

Suite à notre telegramme du 9 Septembre 1981, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil des Ministres de la République Populaire du Kampuchea a pris la decision d'envoyer à New York une Delegation gouvernementale pour participer aux travaux de la 36ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

La Delegation se compose de :

- Monsieur HOR NAM HONG, Vice Ministre des Affaires Étrangères, Chef de la Délégation,
- Monsieur KHIEV KANHARIT, Chef-Adjoint de la Délégation,
- Monsieur OUCH BORITH, Directeur du Département des Relations avec les Organisations internationales, Membre,
- Monsieur UCHKIMAN, Directeur Adjoint du Département des Relations avec les Organisations internationales, Membre.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour l'octroi des visas d'entrée à New York en faveur de cette Délégation qui espère les obtenir à Moscou dans le courant de ce mois.

Haute considération.

PHNOM PENH, le 10 Septembre 1981
VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE
POPULAIRE DU KAMPUCHEA
HUN SEN